

<http://pierre-alainmillet.fr/Repondre-aux-nombreuses-demandes>



Conseil municipal du 15 juillet 2020

Répondre aux nombreuses demandes de logement à Vénissieux

- Interventions - Conseil Municipal -



Date de mise en ligne : mercredi 15 juillet 2020

Copyright © Blog Vénissien de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Cette délibération concerne une garantie d'emprunt pour un projet de 91 logements étudiants réalisés dans le nouveau quartier du Grand Parilly. Elle permet de répondre à l'opposition en marche qui nous reproche d'être en opposition à la métropole, enfin l'ancienne majorité métropolitaine. Au contraire, cette délibération, évidemment préparée avec les précédents conseils, confirme que la ville travaille depuis longtemps avec la métropole, puisque cette garantie d'emprunt est accordé pou 85% par la métropole et 15% par la ville.

Mais puisque nous avons de nombreux nouveaux élus, permettez-moi madame le maire de prendre quelques instants pour redire pourquoi nous manquons de logement sociaux, à Vénissieux, à Lyon, dans l'agglomération lyonnaise, comme dans toutes les métropoles en développement. Le nombre de demandeurs ne cesse d'augmenter, de 3000 en 2014 à 4500 aujourd'hui pour Vénissieux, la métropole est passée de 40 à 65000 dans la même période.

La moitié de ces demandes sont des demandes de mutation. C'est le premier besoin auquel nous n'arrivons pas à répondre. Des personnes âgées seules dans un T4 en étage veulent un logement plus accessible et... moins cher. Des familles qui au contraire se retrouvent en suroccupation après plusieurs naissances, et aussi des locataires qui veulent un meilleur logement, mieux placé, avec un balcon, ou qui ne veulent plus des étages, ou qui veulent changer de quartier. Toutes ces demandes sont légitimes. Mais le taux de rotation est au plus bas, car ceux qui demandent une mutation ne trouvent pas ce qu'ils cherchent et donc ne libèrent pas de logement !

L'autre moitié des demandeurs sont dans le privé, souvent mal logés, ou hébergés parce que leur emploi les a conduit à Lyon. Le niveau des loyers privés deviennent inaccessibles. 70% des Français sont éligibles au logement social, 80% des vénissiens. Heureusement que tous ne le demandent pas, sinon, la file d'attente exploserait. Mais ils sont de plus en plus nombreux à le demander. Faut-il leur dire d'aller voir ailleurs ? qu'ils doivent partir plus loin, ou attendre encore plus longtemps d'avoir un logement à Lyon ? Je ne comprends pas cet acharnement à refuser ce droit au logement pour des milliers de vénissiens. Oui, il faut leur répondre et donc il faut construire du logement accessible, de qualité, diversifié, dans tous les quartiers, oui, il faut du logement social !

Certains prétendent qu'il en faudrait moins pour faire reculer les incivilités et permettre une mixité sociale qui serait la garante du bien vivre. Il suffit de constater ce qui s'est passé ces deux nuits dans toute l'agglomération pour réaliser que c'est une impasse. Croyez-vous vraiment que ceux qui ont organisé feux d'artifices sauvages, caillassage de policiers ou feux de véhicules sont tous dans le logement social ? Demandez aux syndicats de copropriété et vous aurez la réponse, négative. La dérive de la société vers le chacun pour soi qui pousse certains à perdre tout sens civique, toute attention à leur voisins est bien plus profonde.

On nous dit aussi, il faut cesser de construire du logement social car il faut cesser le bétonnage. On peut discuter du terme de bétonnage, mais ce qui est sûr, c'est que ce n'est pas le logement social qui densifie la ville. Depuis des années, on n'en construit presque plus. Dans le PLUH, la métropole nous a accordé le droit de construire 200 logements pendant 2 ans, sachant qu'on va en démolir beaucoup plus et que la métropole compte les résidences seniors, étudiantes... Par contre, les promoteurs privés s'en donnent à coeur joie et il a fallu que l'équipe de Michèle Picard et son adjointe à l'urbanisme défende justement l'équilibre de nos quartiers dans le PLU-H !

Enfin, ce n'est pas la ville, mais la métropole qui demande une dérogation à l'ANRU pour avoir le droit de reconstruire une part des logements démolis, pour toutes les communes au-dessus de 50% SRU. Pourquoi ?

Répondre aux nombreuses demandes de logement à Vénissieux

parcequ'elle sait très bien que 60% des locataires demandent de rester dans leur ville, et que sans reconstitution locale, cela deviendra impossible.

Toutes ces questions demandent de sortir des idées préconçues et des slogans électoraux. C'est pourquoi je propose à tous ceux que ca intéresse une réunion de travail avec l'AFCR, pour nous présenter les données détaillées du logement à Vénissieux et dans la métropole.